ADRESSE
DES ÉTATS-GÉNÉRAUX
AU ROI,

Du 10 Juillet.

SIRE,

VOUS avez invité l'Assemblée Nationale à vous témoigner sa confiance : c'étoit aller au-devant du plus cher de ses vœux.

Nous venons déposer dans le sein de Votre Majesté les plus vives alarmes. Si nous en étions l'objet, si nous avions la foiblesse de craindre pour nous mêmes, votre bonté daigneroit encore nous rassurer, et même en nous blâmant d'avoir douté de vos intentions, vous accueilleriez nos inquiétudes ; vous en dissiperiez la cause : vous ne laisseriez point d'incertitude sur la position de l'Assemblée Nationale.

Mais, Sire, nous n'implorons point votre protection ; ce seroit offenser votre justice : nous avons conçu des craintes ; et, nous

l'osons dire, elles tiennent au patriotisme le plus pur, à l'intérêt de nos Commettans, à la tranquillité publique, au bonheur du Monarque chéri, qui, en nous applanissant la route de la félicité, mérite bien d'y marcher lui-même sans obstacle.

Les mouvemens de votre cœur, Sire; voilà le vrai salut des François. Lorsque des troupes s'avancent de toutes parts, que des camps se forment autour de nous, que la Capitale est investie; nous nous demandons avec étonnement : Le Roi s'est-il méfié de la fidélité de ses Peuples? S'il avoit pu en douter, n'auroit-il pas versé dans notre cœur ses chagrins parternels? Que veut dire cet appareil menaçant? Où sont les ennemis de l'Etat et du Roi qu'il faut subjuguer? Où sont les rebelles, les Ligueurs qu'il faut réduire? Une voix unanime répond dans la Capitale, et dans l'étendue du Royaume : *Nous chérissons notre Roi, nous bénissons le Ciel du don qu'il nous a fait dans son amour.*

Sire, la religion de Votre Majesté ne peut être surprise que sous le prétexte du bien public.

Si ceux qui ont donné ces conseils à notre Roi avoient assez de confiance dans leurs principes pour les exposer devant nous, ce moment ameneroit le plus beau triomphe de la vérité.

L'Etat n'a rien à redouter que des mauvais principes qui osent assiéger le Trône même, et ne respectent pas la conscience du plus pur, du plus vertueux des Princes. Et

comment s'y prend-on, Sire, pour vous faire douter de l'attachement et de l'amour de vos Sujets ? Avez-vous prodigué leur sang ? Etes-vous cruel, implacable ? Avez-vous abusé de la justice ? Le Peuple vous impute-t-il ses malheurs ? Vous nomme-t-il dans ses calamités ? Ont-ils pu vous dire que le Peuple est impatient de votre joug ; qu'il est las du sceptre des Bourbons ? Non, non, ils ne l'ont pas fait : la calomnie du moins n'est pas absurde ; elle cherche un peu de vraisemblance pour colorer ses noirceurs.

Votre Majesté a vu récemment tout ce qu'Elle peut pour son Peuple ; la subordination s'est rétablie dans la Capitale agitée ; les Prisonniers, mis en liberté par la multitude, d'eux-mêmes ont repris leur fers ; et l'ordre public, qui peut-être auroit coûté des torrens de sang, si l'on eût employé la force, un seul mot de votre bouche l'a rétabli. Mais ce mot étoit un mot de paix, il étoit l'expression de votre cœur, et vos Sujets se font gloire de n'y résiter jamais. Qu'il est beau d'exercer cet empire ? C'est celui de Louis IX, de Louis XII, d'Henri IV. C'est le seul qui soit digne de vous.

Nous vous tromperions, Sire, si nous n'ajoutions pas, forcés par les circonstances : cet empire est le seul qu'il soit aujourd'hui possible en France d'exercer. La France ne souffrira pas qu'on abuse le meilleur des Rois, et qu'on l'écarte, par des vues sinistres, du noble plan qu'il a lui-même tracé. Vous nous avez appellés pour fixer, de concert avec

vous, la Constitution ; pour opérer la régénération du Royaume : l'Assemblée Nationale vient vous déclarer solemnellement que vos vœux seront accomplis ; que vos promesses ne seront point vaines ; que les pieges, les difficultés, les terreurs, ne retarderont point sa marche, n'intimideront point son courage.

Où donc est le danger des Troupes, affecteront de dire nos ennemis ? .... Que veulent leurs plaintes, puisqu'ils sont inaccessibles au découragement ?

Le danger, Sire, est pressant, est universel, est au-delà de tous les calculs de la prudence humaine.

Le danger est pour le Peuple des Provinces. Une fois alarmé sur notre liberté, nous ne connoissons plus de frein qui puisse le retenir. La distance seule grossit tout, exagere tout, double les inquiétudes, les aigrit, les envenime.

Le danger est pour la Capitale. De quel œil le Peuple, au sein de l'indigence, et tourmenté des angoisses les plus cruelles, se verra-t-il disputer les restes de sa subsistance par une foule de Soldats menaçans ? La présence des Troupes échauffera, ameutera, produira une fermentation universelle, et le premier acte de violence, exercé sous prétexte de police, peut commencer une suite horrible de malheurs.

Le danger est pour les Troupes. Des Soldats François, approchés du centre des discussions, participant aux passions comme

aux intérêts du Peuple, peuvent oublier qu'un engagement les a faits Soldats, pour se souvenir que la Nature les fit hommes.

Le danger, Sire, menace les travaux qui sont notre premier devoir, et qui n'auront un plein succès, une véritable permanence, qu'autant que les Peuples les regarderont comme entiérement libres. Il est d'ailleurs une contagion dans les mouvemens passionnés. Nous ne sommes que des hommes : la défiance de nous-mêmes, la crainte de paroître foibles, peuvent entraîner au-delà du but ; nous serons obsédés d'ailleurs de conseils violens et démesurés ; et la raison calme, la tranquille sagesse, ne rendent pas leurs oracles au milieu du tumulte, des désordres, et des scenes factieuses.

Le danger, Sire, est plus terrible encore ; et jugez de son étendue, par les alarmes qui nous amenent devant vous. De grandes révolutions ont eu des causes bien moins éclatantes ; plus d'une entreprise fatale aux Nations s'est annoncée d'une maniere moins sinistre et moins formidable.

Ne croyez pas ceux qui vous parlent légérement de la Nation, et qui ne savent que vous la représenter, selon leurs vues, tantôt insolente, rebelle, séditieuse ; tantôt soumise, docile au joug, prompte à courber la tête pour le recevoir. Ces deux tableaux sont également infideles.

Toujours prêts à vous obéir, Sire, parce que vous commandez au nom des Loix, notre fidélité est sans bornes, comme sans atteintes.

Prêts à résister à tous les commandemens arbitraires de ceux qui abusent de votre nom, parce qu'ils sont ennemis des Loix, notre fidélité même nous ordonne cette résistance, et nous nous honorerons toujours de mériter les reproches que notre fermeté nous attire.

SIRE, nous vous en conjurons au nom de la Patrie, au nom de votre bonheur et de votre gloire; renvoyez vos soldats aux postes d'où vos conseillers les ont tirés; renvoyez cette artillerie destinée à couvrir vos frontieres; renvoyez sur-tout les troupes étrangeres, ces alliés de la Nation, que nous payons pour défendre et non pour troubler nos foyers: Votre Majesté n'en a pas besoin. Eh! pourquoi un Roi adoré de vingt-cinq millions de François, feroit-il accourir à grands frais autour du Trône quelques milliers d'étrangers? Sire, au milieu de vos enfans, soyez gardé par leur amour: les Députés de la Nation sont appellés à consacrer avec vous les droits éminens de la Royauté sur la base immuable de la liberté du Peuple. Mais lorsqu'ils remplissent leur devoir, lorsqu'ils cedent à leur raison, à leurs sentimens, les exposeriez-vous au soupçon de n'avoir cédé qu'à la crainte? Ah! l'autorité que tous les cœurs vous déferent est la seule pure, la seule inébranlable; elle est le juste retour de vos bienfaits, et l'immortel apanage des Princes dont vous serez le modele. »

RÉPONSE DU ROI.

PERSONNE n'ignore les désordres et les scenes scandaleuses qui se sont passés et renouvellés à Paris et à Versailles, sous mes yeux et sous ceux des États-Généraux. Il est nécessaire que je fasse usage des moyens qui sont en ma puissance, pour remettre et maintenir l'ordre dans la Capitale et dans les environs ; c'est un de mes devoirs principaux de veiller à la sureté publique. Ce sont ces motifs qui m'ont engagé à faire un rassemblement de troupes autour de Paris : vous pouvez assurer l'Assemblée des États-Généraux qu'elles ne sont destinées qu'à réprimer ou plutôt à prévenir de nouveaux désordres, à maintenir le bon ordre et l'exercice des Loix; à assurer et à protéger même la liberté qui doit régner dans vos délibérations ; toute espece de contrainte doit en être bannie, de même que toute appréhension de tumulte et de violence doit en être écartée. Ce ne pourroit être que des gens mal-intentionnés qui pourroient égarer mes Peuples sur les vrais motifs des mesures de précaution que je prends. J'ai constamment cherché à faire tout ce qui pouvoit tendre à leur bonheur, et j'ai toujours eu lieu d'être assuré de leur amour et de leur fidelité.

Si pourtant la présence nécessaire des troupes dans les environs de Paris causoit encore

de l'ombrage, je me porterois, sur la demande de l'Assemblée, à transférer les Etats-Généraux à Noyon ou à Soissons, et alors je me rendrois à Compiegne pour maintenir la communication qui doit avoir lieu entre l'Assemblée et moi.